

FRED AUTO CONTROLE EURL

11 ROUTE DE BEZIERS

34410 SAUVIAN

0499410410

03426@securitest.org

S034T269

Facture

Facture - N° : 061627 du 23/10/2024**M THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN****Véhicule Contrôlé**

Marque :	RENAULT	Type :	MRE1111FG705
Modèle :	TWINGO	Kilometrage :	90057
Immatriculation :	DL-650-RV	N° Série :	VF1C06W0533288865

Date	Type	N°	Client	Page 1 sur 1
------	------	----	--------	--------------

23/10/2024	Facture	061627	0 - Particuliers
------------	---------	--------	------------------

CTP PV 24065236 - DL-650-RV - THOMAS THIBAUT - RENAULT TWINGO

Désignation	Base HT	Rem. %	TVA %	TVA €	HT €
23/10/2024 OB - VISITE OBLIGATOIRE ESSENCE	59.72	4.19	20.00%	11.44	57.22
CTP PV 24065236 - DL-650-RV - THOMAS THIBAUT - RENAULT TWINGO O.T.C.	0.28		20.00%	0.06	0.28

Total Redevance	HT €	TVA €	TTC €
Redevance O.T.C. - Contribution forfaitaire collectée pour le compte et sur l'ordre de l'O.T.C. (Arrêté du 04/10/1991)	0.28	0.06	0.34

TVA	Base HT	Total €
TVA 20%	57.50	11.50

Echéance : Paiement comptant, le 23/10/2024 - Aucun escompte accordé

Règlement	Réglé €
en ligne - N° Tireur : 641033 - Banque : PAIEMENT EN LIGNE (23/10/2024)	69.00

Total HT	57.50€
Total TVA	11.50€
Total TTC	69.00€

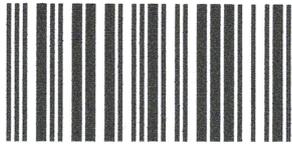
Reste à payer : 0.00 €

Toute somme non payée à l'échéance prévue par le client professionnel donnera lieu de plein droit au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, ainsi que des intérêts de retard à un taux correspondant au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points avec au minima un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de la facturation. Ces intérêts courrent du jour de l'échéance jusqu'au paiement. Aucun escompte pour paiement anticipé.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client de SECURITEST ou en l'absence de réponse du service, le Client consommateur pourra soumettre le différend relatif à la réservation ou aux présentes CGU l'opposant à SECURITEST au médiateur dont les coordonnées sont les suivantes : 11 Association Nationale des Médiateurs, 2 rue de Colmar, 94300 VINCENNES Site internet : <http://www.anm-conso.com/index.php>. Pour plus de détails, consultez notre site internet.

FRED AUTO CONTROLE - Siret 49783822700021 - N° TVA Intracommunautaire

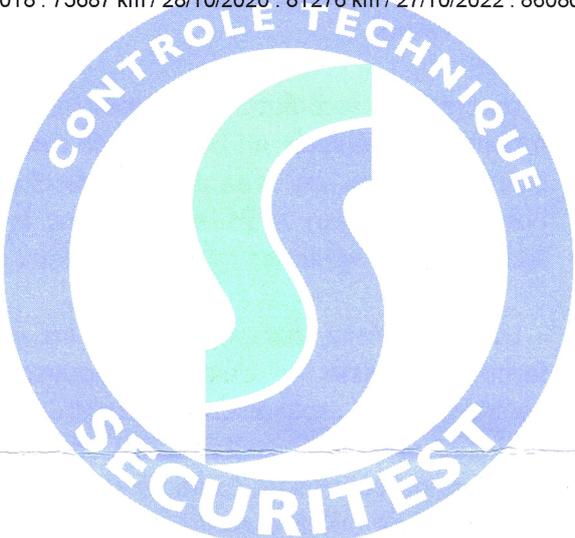
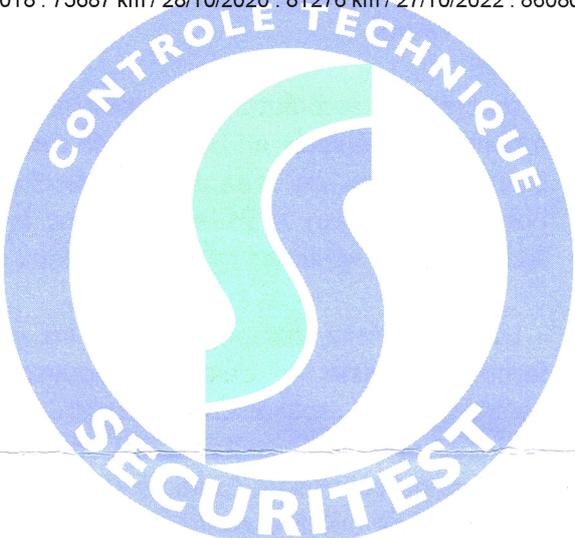
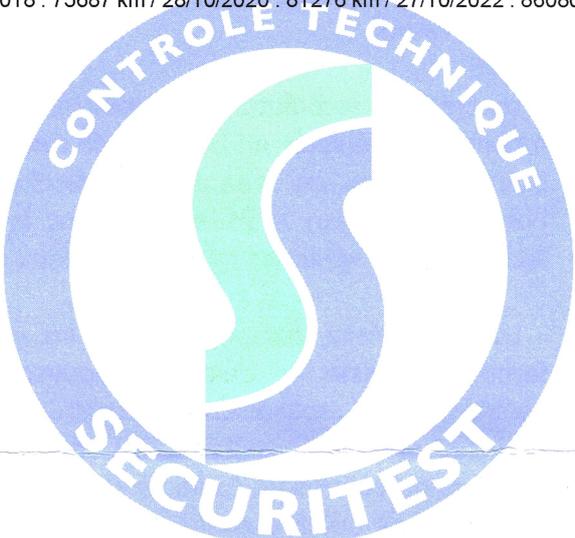
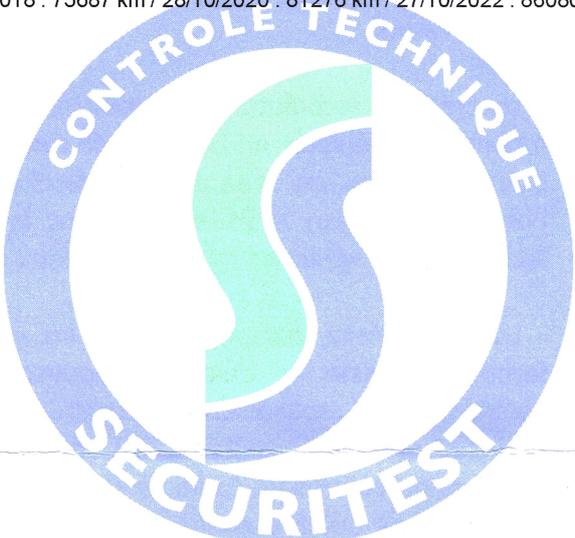




PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ T28351930

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																													
Contrôle technique périodique		23/10/2024	24065236																																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
Favorable		<p>Défaillances mineures :</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD</p> <p>2.1.1.e.1. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Manque d'étanchéité</p> <p>4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG</p> <p>5.2.3.e.1. PNEU : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, ARD, AVD, ARG</p> <p>6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR</p> <p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 08/11/2018 : 75687 km / 28/10/2020 : 81276 km / 27/10/2022 : 86080 km</p>																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																																
22/10/2026																																																																																
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																																
Contrôle technique périodique																																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																																
N° D'AGRÈMENT : S034T269																																																																																
(9) RAISON SOCIALE : EURL FRED AUTO CONTROLE																																																																																
(3) COORDONNÉES : 11 ROUTE DE BEZIERS 34410 SAUVIAN Tél : 0499410410																																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																																
N° D'AGRÈMENT : 034D1323																																																																																
SIGNATURE : 																																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																																
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																														
DL-650-RV (F)	13/11/2014	29/04/2005																																																																														
Marque	Désignation commerciale																																																																															
RENAULT	TWINGO																																																																															
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																														
VF1C06W0533288865	M1	VP																																																																														
Type/CNIT	Énergie																																																																															
MRE1111FG705	ES																																																																															
Document(s) présenté(s)																																																																																
Certificat d'immatriculation																																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
90057		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="4">+0.0 m/km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">6 %</td> <td colspan="2">5 %</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">643 daN</td> <td colspan="2">377 daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>193 daN</td> <td>201 daN</td> <td>126 daN</td> <td>128 daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%) :</td> <td colspan="2">4 %</td> <td colspan="2">2 %</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>193 daN</td> <td>201 daN</td> <td>126 daN</td> <td>128 daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (≥50 %) :</td> <td colspan="4">63 %</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :</td> <td colspan="4">22 %</td> </tr> <tr> <td>Émissions à l'échappement</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤0.3 %) :</td> <td>0.25 %</td> <td>CO ralenti accéléré (≤0.2 %) :</td> <td>0 %</td> <td>Lambda (0.97 à 1.03) :</td> <td>1.000</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="2">-1.9 %</td> <td colspan="2">-1.2 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td colspan="2">-4.0 %</td> <td colspan="2">-1.9 %</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.0 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		5 %		Forces verticales :	643 daN		377 daN		Frein de service					Forces de freinage :	193 daN	201 daN	126 daN	128 daN	Déséquilibre (<20%) :	4 %		2 %		Forces de freinage (efficacité) :	193 daN	201 daN	126 daN	128 daN	Taux d'efficacité global (≥50 %) :	63 %				Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %				Émissions à l'échappement					CO ralenti (≤0.3 %) :	0.25 %	CO ralenti accéléré (≤0.2 %) :	0 %	Lambda (0.97 à 1.03) :	1.000	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.9 %		-1.2 %		Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-1.9 %	
	AVANT		ARRIERE																																																																													
	G	D	G	D																																																																												
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.0 m/km																																																																															
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		5 %																																																																													
Forces verticales :	643 daN		377 daN																																																																													
Frein de service																																																																																
Forces de freinage :	193 daN	201 daN	126 daN	128 daN																																																																												
Déséquilibre (<20%) :	4 %		2 %																																																																													
Forces de freinage (efficacité) :	193 daN	201 daN	126 daN	128 daN																																																																												
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	63 %																																																																															
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	22 %																																																																															
Émissions à l'échappement																																																																																
CO ralenti (≤0.3 %) :	0.25 %	CO ralenti accéléré (≤0.2 %) :	0 %	Lambda (0.97 à 1.03) :	1.000																																																																											
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.9 %		-1.2 %																																																																													
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-1.9 %																																																																													
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																																
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :																																																																														
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																																

- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (véhicules légers) ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

- Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).

- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans le centre qui a délivré le procès-verbal.

- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (article 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié pour les véhicules légers ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur).

- La contre-visite doit avoir lieu dans un délai maximal de deux mois après le contrôle technique. Passé ce délai, un nouveau contrôle technique est obligatoire. Lorsque la contre-visite est réalisée dans un centre différent de celui où a été réalisé le contrôle technique périodique, le procès-verbal du contrôle technique périodique doit obligatoirement être présenté au contrôleur, faute de quoi un contrôle technique complet est réalisé. Les points ou ensembles de points à contrôler lors de la contre-visite sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (véhicules légers) ou de l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.